

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE JIJEL**

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

# **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

**NIF : 4080 150000 18098**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres nationale Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales paru en date du 26/01/2026 relatif aux travaux de:

## **Travaux de protection contre les franchissements et agitation du port de pêche et de plaisance d'El-Aouana (W.Jijel)**

Qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges, l'attribution provisoire du marché selon le tableau suivant :

<b>Projet</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant de l'offre (TTC)</b>	<b>Délais</b>	<b>Note obtenue de l'offre</b>	<b>Observation</b>
<b>Travaux de protection contre les franchissements et agitation du port de pêche et de plaisance d'El-Aouana (W.Jijel)</b>	<b>EPE / SPA MEDITRAM</b>	<b>612.130.050,00 DA</b>	<b>20 Mois</b>	<b>100 points</b>	<b>L'offre qualifiée techniquement et la moins disante</b>

**NB** : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires contestant le choix du maître de l'ouvrage peuvent introduire un recours devant la commission des marchés de wilaya dans un délai de dix (10) , à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou Bomop ou les journaux électroniques.

Les entreprises soumissionnaires peuvent se rapprocher au siège de la direction des Travaux Publics de Jijel au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour observer les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.